

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Excusés : COATGLAS N. BOUET É. CHAUVIGNÉ M. PAYELLE J. RIMBAUD C.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Zones humides

La hiérarchisation des zones humides et des haies ont été présentés aux services de la Police de l'Eau (DDT) et à la Chambre d'Agriculture. Toutefois, un désaccord a porté sur les zones humides artificielles. Pour la commune, il a été relevé 178 zones humides qui représentent 61 hectares.

Station d'épuration

Les travaux de la station d'épuration qui desservira les communes de LA PLAINE et SOMLOIRE devraient être engagés en 2022, pour une mise en service prévue en 2023. La station existante de LA PLAINE sera transformée en bassin de rétention.

Sentiers pédestres

Le broyage des végétaux sur les sentiers pédestres a été effectué, et celui des bernes des chemins ruraux et voies communales est en cours de réalisation.

VOIRIE / SENTIERS

Rue de la Gagnerie

Il est constaté que les usagers empruntant la rue de La Gagnerie ne respectent pas les couloirs de circulation dans le virage situé à l'angle du N°11. Le conseil réfléchit à cette situation afin que chacun adopte une conduite plus sécurisante.

BATIMENTS

Le changement des menuiseries extérieures du restaurant scolaires et de la salle paroissiale sera réalisé cet été par la société Instinct Bois. Au foyer des jeunes, les travaux d'électricité sont terminés et les travaux de peinture sont en cours.

Les vestiaires du stade seront réaménagés : des cloisons seront abattues, des portes supprimées. Des devis seront sollicités à Arnaud GIRARDEAU (plomberie), Thomas Connect (électricité), SARL Stève Marchand (maçonnerie)

ESPACES VERTS

Courant juin, les pupitres seront installés en différents points (rue du Commerce, Place du Calvaire et rue de La Chapelle). La commission projette la réalisation éventuelle d'une allée Place du Calvaire, reste à déterminer la nature du matériau à employer.

DIVERS

Comité des Fêtes

Malgré la recherche de nouveaux bénévoles, Armand FONTENEAU responsable du Comité des Fêtes envisage la dissolution du Comité des Fêtes. Le conseil prend note de sa position, et suggère de préparer un article pour le prochain bulletin municipal.

Cérémonie du 8 mai

Monsieur le maire remercie les membres du conseil qui ont œuvré au bon déroulement de la cérémonie.

Familles Rurales

Une rencontre est programmée avec Familles Rurales qui présentera son projet « Passerelle » qui s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 13 ans.

Prochaine réunion : le 2 juillet 2019